

**DIR MASSIF CENTRAL
TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES
DE L'AUTOROUTE A75 SUR LES
COMMUNES D'ISSOIRE ET DE SAINT-
YVOINE
DU 11 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2021**



**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 0473297960
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Cs 90447
60 avenue de l'union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

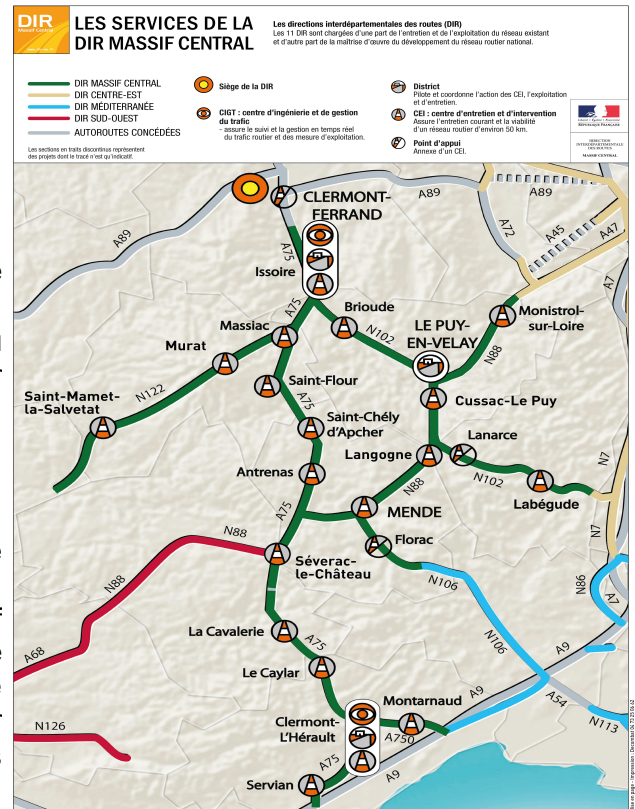
La DIR Massif CENTRAL

La DIR Massif Central est un service de l'État dédié à l'exploitation, l'entretien de l'autoroute A75 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

La DiR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 910 km, composé de 330 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise en premier lieu par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart à plus de 1000 mètres. Cela fait de l'A75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.



Les travaux

Dans le cadre de sa politique d'entretien, la DIR Massif Central réalise chaque année des travaux de réfection de chaussée sur l'A75.

Le secteur concerné par les travaux objets du présent dossier est situé sur l'autoroute A75 dans le Puy-de-Dôme sur le territoire des communes d'Issoire et de Saint-Yvoine dans les deux sens de circulation.

Le chantier principal : Réfection des chaussées en zones d'enrobé partiellement amianté

- ✓ Phase 1 : du 11 au 22 octobre 2021 sens Sud/Nord du PR 29+000 à 27+875
- ✓ Phase 2 : du 25 octobre au 10 novembre 2021 sens Nord/Sud du PR 28+200 à 29+1060

Les chantiers complémentaires : Ils seront réalisés dans la même zone

- confortement de talus
- entretien et purge des filets pare-blocs
- élagage d'arbres
- entretien d'ouvrage d'art
- nettoyage de l'assainissement

Les principaux objectifs de l'opération :

- améliorer la sécurité et le confort des usagers ;
- désamianter les chaussées, en faciliter l'entretien ultérieur ;
- assurer la pérennité de la chaussée et des ouvrages ;
- minimiser la gêne aux usagers en réalisant plusieurs travaux en même temps.

La réfection de chaussées en zone amiantée

Les travaux de chaussées consistent à la réfection des chaussées par reprise d'une partie de la structure et réfection de la couche de roulement. Ces travaux conduisent au traitement spécifique des zones d'enrobés amiantés.

Entre 1970 et 1995, la France utilisait l'amiante dans certains enrobés afin d'obtenir des revêtements de chaussée plus étanches et plus résistants à la circulation. Il est inoffensif sous forme solide mais nocif sous forme poussières.

Le rabotage sous amiante



- *Nécessite des équipements de protections individuels spécifiques pour les travailleurs*

Protection respiratoire à ventilation assistée, unité de décontamination du personnel (sas 5 compartiments).

- *Un contrôle du chantier rigoureux*

Mesures d'empoussièrement avant, pendant et après travaux afin de contrôler et garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'environnement.

Implication d'organismes de contrôle et de prévention, notamment CARSAT.

- *Conditionnement et évacuation des matériaux extraits*

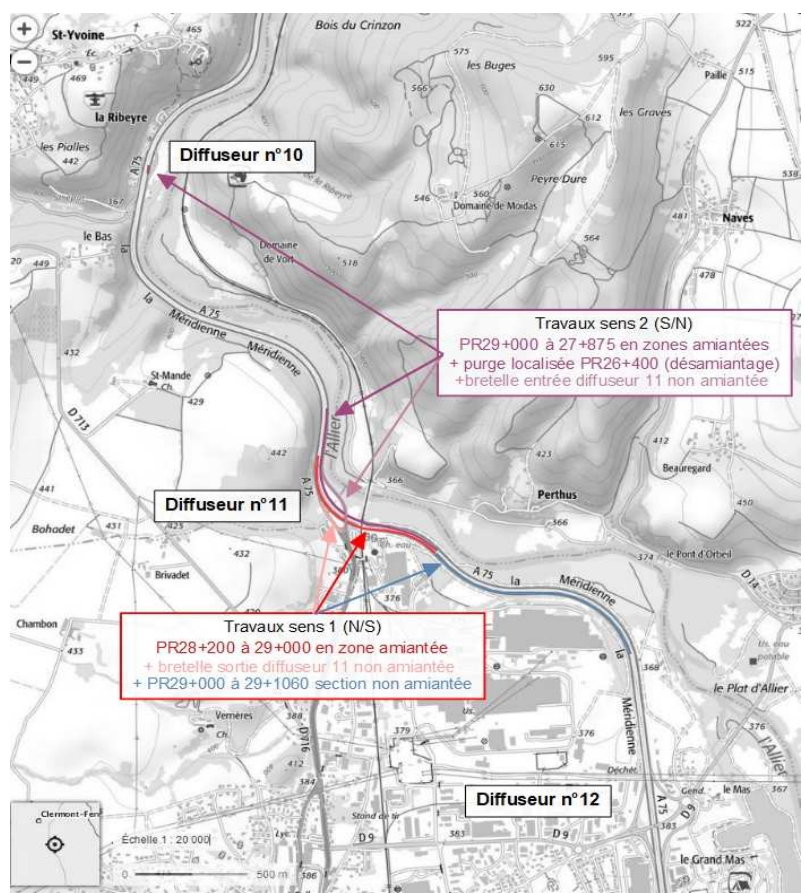
Chargement des produits de rabotage dans des liner-bennes® avec double ensachage scellé.

Stockage définitif en installations de stockage de déchets agréées pour les déchets amiantés.

Traçabilité de l'ensemble des déchets par Bordereau de Suivi des Déchets Amiante (BSDA).



Carte de situation des travaux



Exploitation sous chantier

Ce chantier ainsi que les travaux complémentaires seront réalisés sous basculement total de la circulation du sens en travaux sur la voie rapide du sens opposé, entre les diffuseurs n°12 « Issoire les Prés - Orbeil » et le diffuseur n°9 « Saint-Yvoine - Sauvagnat ».

Les bretelles concernées par les travaux seront également fermées à la circulation selon le phasage, des déviations seront mises en place.

Phase 1 sens Sud/Nord: fermeture de l'entrée du diffuseur n°11 « Issoire Nord » et de la sortie et de l'entrée du diffuseur n°10 « La Ribeyre »

Phase 2 sens Nord/Sud: fermeture de la sortie et de l'entrée du diffuseur n°10 « La Ribeyre », de la sortie du diffuseur n°11 « Issoire Nord » et de l'aire de repos du Val d'Allier.

Le coût, le financement et les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'œuvre :

DIR Massif Central, District Nord, bureau technique

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, district Nord,
CEI d'Issoire.

Travaux :

Réfection de chaussées
Confortement de talus
Élagage de la végétation
Entretien des filets pare blocs et de l'assainissement

Coût :

Le montant total de l'ensemble des travaux est évalué à 3 400 000 € TTC, entièrement financés par l'État.

Quelques chiffres

- 7000 tonnes d'enrobé amianté à extraire
- 9000 tonnes d'enrobé à mettre en œuvre
- 3 km de chaussée et 2 bretelles à rénover représentant 35 000 m²
- 190 carottages réalisés sur les 2 sections pour permettre d'établir un diagnostic précis des zones amiantées (88 carottes ont révélé la présence d'amiante)

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr